

CAMPAGNE CEDEAO DE PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA LIBRE CIRCULATION



Une initiative multi-pays pour relever le défi
de la libre circulation en Afrique de l'Ouest

Résumé de la campagne

La campagne CEDEAO de plaidoyer pour la libre circulation est une initiative transfrontalière de mobilisation citoyenne en faveur d'une fluidité de la mobilité des personnes et des biens en Afrique de l'Ouest. Elle s'est déroulée dans le cadre d'un projet régional –baptisé Loujna Tounkaranke, mélange d'arabe et de soninké qui signifie comité des migrants - de promotion des droits des migrants auquel participent une quinzaine d'associations de la société civile réparties dans huit (8) pays.

Cette initiative pluri acteurs s'est attaquée aux problèmes suivants : i) le manque d'internalisation des textes communautaires ; ii) la méconnaissance des droits des migrants ; iii) les tracasseries et la corruption dont sont victimes les voyageurs, les transhumants et les transporteurs sur les routes communautaires et aux postes frontaliers.

Quelles sont les cibles de la campagne?

Cibles directes: Forces de sécurité (police, douane, gardes frontières), agents de service d'immigration, juges, pour changer leurs comportements vis-à-vis des voyageurs et migrants.

Cibles indirectes: Décideurs (membres du gouvernement, fonctionnaires des ministères concernés (Justice, Intérieur, Affaires étrangères), parlementaires, commissaires des institutions nationales des droits humains et des organisations sous régionales: (CEDEAO, UEMOA, CADHP, Cour de Justice,)), agents d'institutions de lutte contre la corruption, hommes des médias, opinion publique parce qu'ils sont capables d'influencer les cibles directes dans le sens du changement souhaité.

Introduction

Le présent rapport relate l'expérience modeste d'une campagne de plaidoyer pour la libre circulation des personnes et des biens réalisée par le collectif Loujna Tounkaranke en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal. Lancée en janvier 2014, cette initiative citoyenne étalée sur douze (12) mois vise à lutter contre les tracasseries multiformes et la corruption qui sévissent sur les axes routiers de l'espace communautaire ouest-africain. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste de promotion et de défense des droits des migrants en Afrique de l'Ouest et au Maghreb.

A travers cette campagne ambitieuse, il s'agit de mobiliser, sensibiliser et interpeller les décideurs et organisations communautaires sur les pratiques anormales le long des routes transformées par des agents cupides de l'Etat, en axes de racketts et de violations des droits humains. La campagne a mis l'accent sur la sensibilisation des citoyens, et la mobilisation des acteurs de la société civile afin de faire pression sur les décideurs dont le manque de volonté politique serait l'une des causes de la non application effective des textes communautaires sur la libre circulation.

La campagne de plaidoyer en faveur de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO a été marquée par deux (2) principaux événements qui ont eu lieu en Janvier et Mai 2014.

Le processus préparatoire de cette campagne a démarrée depuis Octobre 2012, avec l'organisation d'un atelier stratégique de planification, à Yamoussoukro, capitale politique de la Côte d'Ivoire. Cet atelier a débouché sur l'adoption de la feuille de route de la campagne.

Rappel du contexte et justification de la campagne

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a, dès sa création, fait de la libre circulation l'un des éléments essentiels de sa politique. La liberté de circulation des personnes et des biens est la clé de l'intégration régionale. Les chefs d'Etat des quinze (15) pays membres de la CEDEAO en ont conscience. C'est pourquoi, il y a 35 ans, le 29 mai 1979, ils ont paraphé, à Dakar, un Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement. Ces dispositions sont, en partie, entrées en vigueur dès 1980. Par la suite, sous l'égide des organisations régionales, plusieurs protocoles additionnels ont été signés pour accélérer la dynamique d'intégration économique et de libre circulation. Tous ces accords reconnaissent aux citoyens des pays signataires, le droit d'entrer, de se déplacer, de séjourner et de s'établir dans un des pays membres quels que soient les motifs de leur déplacement. Le Protocole, énonçant les étapes devant aboutir à la liberté totale de circulation, a fixé un délai de 15 ans pour mettre progressivement en œuvre ces droits reconnus aux citoyens de la communauté.

Aujourd'hui, force est de constater que les entraves à cette liberté de circulation et d'installation sont encore nombreuses. Le Protocole lui-même comporte des limites, laissant à la discrétion des États, le choix ou pas, à travers des accords bilatéraux de mettre en œuvre cette libre circulation. La première étape du Protocole, sur le droit d'entrée, prévoit uniquement l'abolition des visas, disposition insuffisante pour l'effectivité d'une citoyenneté CEDEAO. Malgré la création sur les routes inter-états, de comités nationaux de suivi des programmes CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des transports, d'innombrables postes de douanes, de police et de gendarmerie ont fait leur apparition et une grande corruption s'est installée sur les axes routiers.

Selon un rapport d'étude sur les tracasseries routières publié par le Comité inter Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) en août 2013, « l'ampleur du phénomène des pratiques anormales sur les axes routiers inter Etats des corridors suivis par le CILSS est stupéfiante. Les pratiques anormales sont non seulement néfastes pour les économies nationale et sous régionale mais aussi elles contribuent à renchérir le coût des produits alimentaires et agroalimentaires de base ».

Toujours selon cette étude, « le Montant des paiements illicites en F CFA au 100 Km est de 11 808 pour la Côte d'Ivoire, 21 912 pour le Burkina Faso, 70 857 pour le Niger, 5 786 pour le Ghana et 34 785 pour le Bénin. Pour ce qui concerne le temps moyen (minutes) de contrôle au 100 km il est de 38 pour la Côte d'Ivoire, 45 pour le Burkina Faso, 143 pour le Niger, 35 pour le Ghana et 33 pour le Bénin ».

Les pays de l'hinterland tels le Mali, le Burkina Faso, le Niger font les frais de ces pratiques néfastes pour le commerce intra-régional, pourtant crucial pour répondre à l'augmentation des besoins en vivres et développer la résilience nécessaire dans les systèmes alimentaires.

Les transporteurs de marchandises, les voyageurs et le citoyen lambda dont les activités exigent des passages réguliers aux postes frontières sont confrontés à des tracasseries administratives et routières, à des délais d'attente préjudiciables aux activités économiques ; ils doivent payer des frais illicites pour rendre visite aux familles installées dans un pays de la Communauté. Globalement, ces tracasseries relèvent davantage du comportement des hommes qui ont du mal à accepter des dispositions qui les privent de menus avantages illégaux. Ainsi, le personnel des douanes et celui de la police, ainsi que de la gendarmerie transforment les barrages destinés à contrôler le bon déroulement des voyages en points de rackets. Certains sont légaux, d'autres par contre résultent de pratiques anormales tendant à entraver la fluidité des échanges. Pour se dédouaner, les agents publics aux frontières disent que les transporteurs et les chauffeurs routiers contribuent eux-mêmes à la persistance du problème.

Ainsi, les prélèvements illégaux participent à l'augmentation des prix de revient des marchandises dans les pays sahéliens. En effet, compte tenu de leur situation d'enclavement, le commerce extérieur de ces pays est influencé par les coûts des transports de leurs marchandises.

Le rapport de l'Observatoire des pratiques anormales en Afrique de l'Ouest (OPA) du 31 décembre 2012, indique à ce propos que certains pays ont amélioré leurs performances en matière de fluidité routière, mais dans d'autres les prélèvements illicites, les harcèlements et les temps de contrôles sur les corridors suivis sont en augmentation. Alors que les migrations, notamment saisonnières dans cet espace, sont nombreuses et cruciales tant du point de vue économique, que culturels et historiques, les migrants subissent les dérives de politiques répressives, ils sont confrontés à des abus ou des violations de leurs droits humains.

Le renforcement du contrôle des frontières de l'Europe rend les chemins terrestres de la migration plus longs et plus difficiles et encourage ces dérives contraires à l'esprit du Protocole. Dans certains pays, il s'est avéré difficile de faire accepter l'idée de la libre circulation des personnes au sein de la CEDEAO. En raison de la crise économique, les opinions publiques locales sont devenues très critiques à l'égard de l'immigration et les gouvernements procèdent souvent à des fermetures unilatérales de frontières et à des expulsions de ressortissants de la Communauté. Les raisons invoquées résident souvent dans la crainte pour la sécurité et les risques sanitaires, comme on l'a vu récemment avec l'épidémie à virus Ebola.

Malgré les textes législatifs, la mobilité est dépendante du bon vouloir des Etats qui n'hésitent pas, si leurs intérêts le commandent, à fouler aux pieds leurs engagements régionaux et internationaux. Mieux, le franchissement des frontières est monétarisé à tel point que le déplacement est fonction des ressources financières de l'individu et suscite donc de grandes inégalités entre ceux qui ont les moyens de passer et les autres.

C'est dire que le passage de la CEDEAO des États à la CEDEAO des peuples nécessite un effort collectif. Devant l'incapacité des États de la communauté à faire appliquer leurs propres textes, la société civile doit également jouer sa partition.

Au vu de la situation ainsi décrite, une mobilisation citoyenne s'impose pour pousser les décideurs à agir à travers des mesures courageuses visant à supprimer tous les obstacles à la libre circulation des personnes et des biens. C'est dans cette optique que le collectif Luna-Tounkaranké, avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD) et d'autres partenaires financiers, a décidé d'organiser en 2014, une campagne de plaidoyer pour l'application effective du Protocole sur la libre circulation des personnes et des biens dans quatre (4) pays (Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal).

Cette campagne ambitieuse, qui vise à un meilleur respect des droits aux frontières, s'est attaquée aux tracasseries multiformes et à la corruption dont sont victimes les citoyens (voyageurs, transporteurs, conducteurs, transhumants) sur les routes et aux postes frontaliers dans l'espace communautaire.

Déroulement de la campagne

Phase de lancement

Dans les quatre (4) pays d'intervention, l'évènement de lancement a mobilisé des centaines de personnes, plusieurs médias, des représentants des autorités politiques (cibles de la campagne) notamment des ministères concernées par la problématique de la libre circulation, les missions diplomatiques, les églises, des élus nationaux.

En Côte d'Ivoire, le coup d'envoi de la campagne CEDEAO de plaidoyer a eu lieu le 30 janvier 2014, au Centre d'Etude et de Recherche pour l'Action de la Paix (CERAP) à Cocody (Abidjan). L'activité a consistée à partager avec le public le contenu de la feuille de route. Le lancement de la campagne a été bien relayé par la presse écrite, audiovisuelle et en ligne. Au moins une dizaine d'organes de presse ont répondu à l'invitation avec comme produits plus d'une dizaine d'articles. En ce qui concerne la visibilité, plus de 100 dépliants et plus de 100 exemplaires du Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes ont été distribués directement aux participants au cours cette cérémonie de lancement.



Au Mali, la cérémonie de lancement a été organisée le 25 janvier 2014, dans la salle des conférences du Carrefour des Jeunes à Bamako. Présidée par M. Seydou Keita, conseiller technique au ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, elle a été marquée par deux moments forts: les allocutions des responsables des organisations initiatrices de la campagne, à savoir l'AME, et l'ARACEM; des communications sur le contexte régional des politiques migratoires.

Intervenant à cette occasion, le responsable de la Cellule CEDEAO, Mr Lanssiné Coulibaly, a apporté des éclairages sur les dispositions communautaires en matière de circulation, de résidence et de travail. Il a invité les acteurs de la société civile à accompagner les efforts des autorités pour minimiser les effets négatifs relevés dans leur application sur le terrain.

Au Niger, le coup d'envoi de la campagne a été donné le 25 janvier 2014, à l'espace Frantz Fanon d'AEC, en présence du directeur de cabinet du Ministre des Affaires Etrangères, de parlementaires, et de nombreux responsables des OSC. Environ 200 personnes ont participé à cette cérémonie de lancement.



Cérémonie de lancement de la semaine de mobilité régionale à l'espace Frantz Fanon d'Alternative Espaces Citoyens à Niamey.

A cette occasion, le coordinateur régional de campagne, M. Tchernou Hamadou Boulama a insisté sur les impacts négatifs des pratiques anormales sur les droits humains des voyageurs et les économies nationales et sous régionales, en particulier sur les coûts des produits alimentaires et agroalimentaires. Le coordinateur a étayé son argumentaire en citant un rapport du CILSS qui indexe les autorités de contrôle telles que la police, la douane et la gendarmerie ; avant d'expliquer les raisons des entraves à la libre circulation des personnes et des biens qui sont, entre autres, la méconnaissance des textes, la corruption, le manque de communication... Invité de marque de la cérémonie, le directeur de cabinet du Ministre d'Etat, des Affaires Etrangères, de la Coopération, et des Nigériens à l'extérieur, Dr Abdoulaye Mahamadou, a indiqué que la migration constitue une source importante de revenus pour des nombreux ménages ruraux. Il a appelé à la mobilisation des citoyens pour relever les défis du changement de comportement de tous les acteurs concernés par les questions de mobilité transfrontalière.

Au Sénégal, le lancement de la campagne CEDEAO de plaidoyer a eu lieu sous forme de rencontre avec la presse au Centre Bopp en présence de plusieurs invités. L'activité a été marquée par des allocutions, la présentation de la feuille de route de la campagne et une série de questions réponses avec les journalistes.

La présentation des enjeux et objectifs de la campagne a été faite par M. Mamadou Mignane Diouf, coordonnateur du forum social sénégalais.



La cérémonie a été présidée par M. Hamidou Sagna, représentant du Ministre des Affaires Etrangères, qui a félicité la société civile pour implication dans la réflexion sur les questions migratoires, car estime t-il, le ministère, à lui seul, ne peut pas s'occuper de la problématique. La plupart des acteurs ont reconnu les problèmes au niveau de la mobilité, et ont jugé nécessaire de renforcer les synergies entre eux, mais aussi de sensibiliser les populations sur leurs droits. M. Diouf a fait des propositions visant l'institution des prix d'encouragement aux forces de l'ordre les plus vertueuses, et des mécanismes de sanctions contre les "brebis galeuses".

Semaine de la mobilité régionale

La semaine de mobilité régionale a été placée sous le thème « Abolir les entraves à la libre circulation dans l'espace CEDEAO ». Organisée du 23 au 29 mai 2014, elle comporte un paquet d'activités dont des rencontres stratégiques de concertation avec les décideurs, une tournée médiatique dans les rédactions, des conférences publiques, des rassemblements de soutien aux migrants, des projections de film.

Côte d'Ivoire

La semaine de mobilité régionale s'est déroulée du 1er au 7 août 2014. Elle a été marquée par des visites dans les gares routières, des rencontres avec certains chefs de communautés migrantes des rencontres entre le comité de campagne et les représentations diplomatiques du Bénin, du Nigeria et de la Guinée. Au cours des échanges, les diplomates ont apporté leur soutien politique aux actions menées dans le cadre de la semaine de mobilité régionale.

-Campagne d'information et de sensibilisation à Noé

A Noé, le sous-préfet a félicité les initiateurs de la campagne. Il a déploré la persistance des pratiques anormales sur les routes, en dépit des efforts entrepris par le gouvernement ivoirien pour favoriser une meilleure fluidité de la mobilité des personnes et des biens. Toutefois, il a tenu à rappeler que la libre circulation ne signifie pas un manque de contrôle des voyageurs qui doivent se déplacer munis des pièces d'indentification réglementaires.

Après plusieurs heures d'échanges avec les populations, le comité de campagne s'est rendu au niveau des barrages routiers frontaliers pour discuter avec les forces de sécurité : police, douanes, FRCI.

Cette rencontre avec les forces de sécurité a constitué une étape importante de la caravane, d'autant qu'il s'agit des cibles directes du plaidoyer. Les agents de contrôle ont encouragé la CSCI, et ses partenaires à poursuivre la campagne de sensibilisation en faveur de la libre circulation.

- atelier de plaidoyer à l'endroit des parlementaires

La semaine de mobilité s'est achevée par un atelier d'échanges avec les parlementaires au Novotel d'Abidjan. Les députés sont des cibles indirectes du plaidoyer, car ils sont capables de faire pression sur les membres de l'Exécutif (cibles directes) dans le sens du changement souhaité.

Quinze (15) députés ivoiriens dont certains sont membres de la Commission de la CEDEAO ont répondu favorablement à l'invitation de la CSCI. Les élus nationaux ont pris l'engagement d'œuvrer à la mise en place d'une plateforme Parlementaires-Société Civile sur le droit à la mobilité.

Mali

La semaine de mobilité régionale a démarrée par une conférence de presse qui a mobilisée une dizaine de médias au siège de l'AME. Les organisateurs se sont rendus dans une dizaine de compagnies de transport pour distribuer des dépliants, des t-shirts et des affiches.

Niger

-Tournée médiatique

Au Niger, le lancement officiel de la semaine de mobilité régionale a été précédé d'une tournée dans les médias. L'objectif de ces visites au niveau des rédactions est d'inciter les médias à assurer une bonne médiatisation des activités.

Le lancement officiel de la semaine a lieu le 23 mai 2014, à l'Espace Frantz Fanon d'AEC, en présence du Président de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), parrain de la cérémonie et de nombreux invités.

-Dîner d'échanges avec les parlementaires

La soirée culinaire avec les députés nationaux vise à les inciter à soutenir les actions menées dans le cadre de la semaine de mobilité, et à convaincre certains d'entre eux à participer à la journée de protestation contre les tracasseries routières prévue à Makalondi. Une dizaine (10) de parlementaires ont participé à ce dîner d'échanges fortement médiatisé.

Dans une brève allocution, M. Tchernon Hamadou Boulama a rappelé la base juridique du plaidoyer qui est la reconnaissance de la libre circulation en tant que droit humain consacré par différents instruments internationaux et régionaux dont la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) du 10 décembre 1948 en son article 13, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) du 13 décembre 1966, le Protocole de la CEDEAO de mai 1979.

M. Tchernon a affirmé que les représentants du peuple peuvent agir dans le sens du changement souhaité à travers des déclarations publiques, des enquêtes parlementaires, des interpellations des ministres concernés, la révision des textes pour extirper certaines limites relatives aux motifs d'ordre public, de sécurité publique, de santé publique ou de bonnes mœurs, etc.

S'exprimant au nom des parlementaires, M. Abdoukadi Tidjani a réaffirmé l'adhésion et la disponibilité des élus nationaux à soutenir les actions de la campagne de plaidoyer.

-Concertation avec les représentants des ministères et des institutions communautaires

Le comité national de campagne a rencontré le 28 mai 2014, dans les locaux du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'Extérieur, les représentants de certains ministères techniques impliqués dans la gestion des migrations. L'objectif de la rencontre d'échanges est de les inciter à prendre des mesures administratives visant à limiter les tracasseries, et pratiques anormales sur les axes routiers, et à faire stopper les atteintes aux droits humains au niveau des frontières.

« En accueillant cette rencontre avec les ministères techniques, nous marquons notre ferme volonté à accompagner le processus d'intégration régionale. Je saisis cette occasion pour féliciter l'association Alternative Espaces Citoyens (AEC) pour l'organisation du paquet d'activités de cette semaine d'activisme en faveur de la libre circulation » a déclaré M. Boubacar Seyni, directeur pi des organisations internationales du ministère hôte. Il a ajouté qu' « en engageant des actions pour réveiller les décideurs à propos de l'ampleur des tracasseries routières, nonobstant l'existence depuis 35 ans du Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens, la société est dans son rôle de veille citoyenne ».

Dans son intervention, le coordinateur régional a expliqué l'importance de la rencontre avec les décideurs identifiés comme un groupe capable de changer la situation non désirée à travers de multiples actions comme : des circulaires administratives interdisant les pratiques anormales, des interpellations des ministères techniques concernés notamment ceux de l'Intégration africaine et surtout de l'Intérieur, des Finances dont relèvent les forces de sécurité (douane, police, gendarmerie,) responsables des tracasseries et autres entraves à la libre circulation.

Après l'exposé du coordinateur de campagne, M. Attaoulahi Zakaouanou, directeur et président du comité national de facilitation des transports, a pris la parole pour dire que le problème de la migration et des tracasseries routières préoccupe son ministère. Il a énuméré les mesures prises par les autorités notamment la création des postes juxtaposés de contrôle, la mise en place par l'UEMOA d'un Observatoire des pratiques anormales (OPA) pour surveiller et recenser les comportements des agents le long des corridors. Il a informé la réunion que dans le cadre des mesures pour la facilité routière, les postes de contrôle des services de douanes et de police de Gaya seront supprimés.

Le directeur des transports a rappelé qu'au regard de l'ampleur des perceptions illicites sur l'oignon qui quitte le Niger, certains acteurs ont proposé à l'UEMOA d'instituer des sanctions contre les Etats qui refusent d'appliquer les textes communautaires. La proposition est restée lettre morte d'autant que les responsables de l'institution prétendent que les textes juridiques n'ont pas prévu de mécanismes pour sanctionner les Etats.

M. Attaoulahi Zakaouanou a exprimé ses regrets par rapport au manque du budget de fonctionnement du comité de facilitation routière qui n'arrive pas à travailler.

Le représentant la Direction Générale des Douanes (DGD), le Colonel Ali Hamani Hassane, a estimé que l'élimination des tracasseries est un problème difficile à résoudre. Selon lui, les patrons des services de l'Etat sont bien informés des pratiques anormales sur le terrain, mais la levée des obstacles n'est pas à leur portée.

Il a ajouté que la persistance des tracasseries est liée au manque de sanctions des agents indéli-cats.

M. Ali Hamani a également regretté le manque de réactions des citoyens face aux tracasseries, en atteste, la non utilisation du numéro vert ouvert pour enregistrer les plaintes et dénonciations des victimes.

Le haut gradé a estimé que la semaine de mobilité tombe à point nommé, car la direction de la réglementation a sorti une circulaire les jours précédents pour demander la mise en application de la directive de l'UEMOA limitant les postes de contrôle.

En termes de propositions, il a souhaité l'organisation des débats télévisés entre acteurs pour briser le mur de la peur, et inciter les citoyens à dénoncer les tracasseries dont ils sont victimes. Ensuite, ce fut autour du directeur adjoint de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) de prendre la parole. Dans son intervention, M. Moussa Maikassoua a admis qu'il y a un grain de vérité concernant les abus notamment aux frontières; mais, selon lui, les médias amplifient souvent les faits.

L'officier de police a insisté sur la possession des documents de voyage, la fraude des pièces d'Etat civil qui contribuerait à l'insécurité. En termes de solutions, il a proposé la formation des agents, à travers l'intégration des modules sur la libre circulation dans les programmes de formation des FDS, l'équipement de postes de contrôle ; car selon lui, certaines pratiques découlent de la méconnaissance des textes.

Au cours de cette rencontre, M. Harouna Hamidou, membre de la cellule CEDEAO a éclairé les participants sur le processus de révision des textes communautaires. Il a indiqué que le Protocole va connaître un toilettage consistant à extirper les dispositions désuètes comme la notion de « migrant indésirable » qui prête à confusion, la question de double nationalité, etc. En clôturant les échanges, M. Boubacar a souhaité qu'un rapport complet d'activités soit remis aux autorités à la fin de la semaine d'activisme.

Journée de protestation contre les tracasseries routières à Makalondi



Des parlementaires ont participé à la journée de protestation à Makalondi

Cette activité s'est déroulée le 29 mai 2014, à Makalondi, ville frontalière réputée être un point de passage important des voyageurs et des marchandises. En plus des membres du comité de campagne, des journalistes, une quinzaine de parlementaires, le Gouverneur de la région de Tillabéri, un représentant de la Commission nationale des droits humains (CNDH), de nombreux acteurs de la société civile ont participé à cette manifestation ponctuée de discours et d'animations de sensibilisation.

Tour à tour, le président du comité national de campagne, le maire de la ville, le Commissaire aux droits humains, le Gouverneur de la région, les députés nationaux se sont succédés au micro pour justifier l'importance de cette action de mobilisation de la société civile. Les interventions en langues nationales des parlementaires ont attiré beaucoup l'attention des participants très nombreux.

« Nous avons choisi de venir à Makalondi, porte d'entrée importante de marchandises et de migrants en provenance du Burkina Faso pour sensibiliser les citoyens et les FDS sur les impacts négatifs des pratiques anormales. Aujourd'hui, vous le savez tous, la possession des documents de voyage ne protège pas contre les abus et paiements des frais illicites. Nous devons unir nos efforts pour déclarer la guerre à cette situation inacceptable, préjudiciable à l'économie nationale et contraire à la dignité humaine » a affirmé le coordinateur régional de campagne.

M. Tchernon Hamadou a exhorté l'ensemble des citoyens et les décideurs à se mobiliser contre les pratiques anormales, c'est-à-dire les tracasseries routières et administratives multiformes et les extorsions de fonds; car elles engendrent des abus et violations des droits humains, une perte d'argent pour les Etats, un ralentissement des échanges, des attentes longues aux frontières néfastes aux économies des pays de la communauté.

Le renforcement des contrôles et la fermeture de la voie migratoire légale vers l'Europe ont eu pour principale conséquence de transformer des flux autrefois réguliers en mouvements irréguliers. La société civile reproche à ces accords de se focaliser sur la dimension sécuritaire (contrôles, interceptions) sans promouvoir une vision à long terme pour répondre aux attentes légitimes de la jeunesse.

Sénégal

La semaine de mobilité a été marquée par une caravane de sensibilisation qui a sillonné Dakar, des localités de l'intérieur et des villes frontalières avec la Gambie telles que Keur Ayib et Karang. Les caravaniers ont échangé avec les citoyens, les transporteurs et chauffeurs, les forces de sécurité (gendarmes, policiers et douaniers) sur le contenu du Protocole sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO.



Le comité sénégalais de plaidoyer lors de la caravane de sensibilisation sur l'axe Dakar-Frontière Gambienne

Evaluation des actions de la campagne

La campagne CEDEAO a été un succès dans les quatre (4) pays d'intervention, en dépit des contextes nationaux pas toujours favorables. En effet, sur la foi des rapports nationaux, des coupures de presse, des images des activités réalisées, on peut dire que la campagne a eu une résonance régionale.

Les activités de la campagne, en particulier celles de la semaine de mobilité régionale, ont réussi à mobiliser du monde. Acteurs de la société civile, parlementaires, représentants des institutions de l'Etat, et des services de l'administration, émissaires des organisations internationales, diplomates, migrants, et citoyens anonymes se sont bousculés aux lieux d'accueil des activités de la campagne.

Outre cela, les comités de campagne ont relevé chez les citoyens un irrépressible besoin de s'exprimer sur les problèmes de tracasseries auxquels, ils sont confrontés au quotidien.

Aux termes de cette campagne, on peut dire que le plaidoyer du collectif a réussi à réduire significativement les problèmes du manque d'internalisation des textes communautaires et de la méconnaissance des droits des migrants par les bénéficiaires et les cibles. Mais, elle n'a pas réussi à lutter contre la corruption ambiante sur les routes de l'espace communautaire. Mieux, les revendications (démantèlement des barrages illégaux, pénalisation des prélèvements illicites, abandon de la gestion sécuritaire de la migration, vulgarisation du Protocole dans les langues de circulation régionale, harmonisation des textes nationaux et communautaires) du collectif n'ont pas trouvé de réponses satisfaisantes de la part des autorités politiques des pays d'intervention de la campagne. Seule la Côte d'Ivoire est allée dans la direction voulue par le collectif avec la décision opportune de limiter les barrages routiers. Autre bémol, au niveau régional, on assiste à des déclarations des dirigeants des institutions communautaires visant à reformer les textes communautaires.

Même si, la campagne s'est terminée officiellement en décembre 2014, l'intérêt des médias pour la libre circulation et les droits des migrants s'est maintenu au-delà. Cet intérêt est attesté par le suivi par les médias ouest-africains des dossiers brûlants de rapatriement forcé des Nigériens vivant en Algérie, et du sort des milliers de personnes fuyant le conflit armé qui oppose Boko Haram aux pays du bassin du lac Tchad.

S'il n'y a pas eu d'évaluation spécifique des actions de communication, la coordination régionale estime, sur la base des informations relatives aux retombées de presse, que la campagne de communication a porté ses fruits, car, elle a permis au minimum deux choses: i) une appropriation du Protocole par les bénéficiaires et les cibles touchés par les messages; ii) de poser les prémices de dialogues nationaux sur la libre circulation des personnes et des biens en Afrique de l'Ouest. A aucun moment, les journaux n'ont diffusé des informations pouvant contrarier les messages de la campagne.

Une forte mobilisation des acteurs

Les activités de la campagne ont attiré en grand nombre les acteurs de la société civile et les décideurs, en particulier les autorités locales et les parlementaires. Enfin, la mobilisation des acteurs de terrain a porté ses fruits. Si les décideurs politiques, en particulier les parlementaires, n'ont pas pris des mesures pour modifier les lois; néanmoins, ils ont fait des déclarations publiques pour soutenir la campagne.

Au Niger, les parlementaires n'ont pas manqué de faire des propositions à l'occasion des différentes rencontres qu'ils ont eu avec les membres du comité de campagne. Lors du dîner, les députés ont fait des déclarations qui laissent présager une intention de participer à la prise en charge du problème.

A Niamey et Makalondi, les projections de film ont été un moyen pertinent de communication et de mobilisation des citoyens, en particulier des jeunes. En montrant à l'écran les problèmes vécus par les voyageurs, les films ont été des facilitateurs des débats.



Animation des artistes locaux lors de la journée de protestation contre les tracasseries routières à Makalondi (frontière Niger-Burkina Faso)

En outre, cette campagne a permis de mettre fin à l'indifférence de l'opinion publique face à un problème qui pollue quotidiennement l'existence de millions de personnes. A travers cette action, la société civile a contribué à porter à l'agenda et à clarifier la question des enjeux de la libre circulation en Afrique de l'Ouest.

Les comités nationaux ont obtenu un soutien politique à travers la participation des parlementaires et des hauts responsables des ministères concernés, et des responsables des institutions indépendantes, en particulier de protection des droits humains.

Un engouement réel des citoyens

Dans quasiment tous les pays d'intervention, l'affluence du public aux activités de la campagne a été bonne, souvent exceptionnelle. Cet engouement s'explique par les fortes attentes des citoyens vis-à-vis de la campagne. Les réactions à la campagne tant du côté des citoyens que des décideurs sont positives.

En Côte d'Ivoire, les messages de sensibilisation ont suscités beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt auprès des communautés migrantes à Noé, en attestent les témoignages poignants livrés par les participant (e) s sur les tracasseries routières.

Les parlementaires au nombre de quinze (15) ont pris l'engagement pour la mise en place d'une plate-forme Société Civile-Parlementaires.

Au Niger, les débats publics ont suscité un engouement chez les participants. Le diner d'échanges a été un moment convivial d'échanges entre les acteurs de la société civile et les décideurs (députés nationaux, commissaires aux droits humains). Dans leurs interventions, les élus et autorités locales se sont engagés à accompagner les actions de la société civile. Cette campagne a permis d'alerter les députés sur l'ampleur des pratiques anormales sur les routes, et de favoriser un rapprochement entre les OSC œuvrant pour les droits des migrants et les parlementaires.

En définitive, cette campagne a permis aux élus nationaux de s'impliquer dans l'action militante pour la défense du droit à la libre circulation. Elle a permis de créer une dynamique pour un plaidoyer en faveur du droit à la mobilité.

Forces des actions menées

Les activités de la campagne CEDEAO de plaidoyer ont suscité une prise de conscience des citoyens et des parlementaires sur la nécessité de se mobiliser pour obtenir l'application stricte des textes communautaires, et la cessation des tracasseries et autres entraves au droit à la mobilité.

Au Niger, les cibles notamment indirectes du plaidoyer ont eu une attitude favorable à la campagne, en attestent la franchise et la richesse des échanges avec les parlementaires et les représentants des ministères techniques durant la semaine de mobilité. Les décideurs ont participé aux activités de la campagne. Le lancement de la campagne et la semaine de mobilité ont enregistré la participation et des déclarations d'adhésion des responsables des institutions républicaines: CNDH, ministère des Affaires Etrangères, Assemblée nationale, Haute Autorité à la lutte contre la corruption, Millénium Challenge Corporation (MCC).

A Dakar, le Ministère des Affaires Etrangères et des sénégalais de l'Extérieur a salué l'initiative de la campagne.

Au Sénégal, et au Niger, le déclic de la prise de conscience s'est traduit par des appels téléphoniques de détresse de voyageurs aux personnes dont les contacts figurent sur le dépliant de la campagne. Au pays de la Teranga, après la caravane de la mobilité, les voyageurs ont dénoncé la monétarisation du franchissement de la frontière Sénégal- Mali. Un autre effet positif nous vient du Sahel, où des chauffeurs de véhicules de transport en commun sur l'axe Niamey-Makalondi ont exprimé leur ras-le bol des paiements illicites. Leur délégué est venu à la radio Alternative pour exprimer le courroux des transporteurs.

Bien qu'isolés, ces actes posés par les voyageurs sonnent comme un début de réponses citoyennes aux pratiques anormales des forces de sécurité. Pour les organisateurs de la campagne, ces actions sont interprétées comme des effets positifs des actions menées dans le cadre de cette initiative transfrontalière.

A Dakar, cette campagne a favorisée la reconnaissance du travail du REMIDEV par les autorités politiques. Celles-ci ont pris l'engagement d'une meilleure collaboration avec le réseau sur les questions de libre circulation et des droits des migrants. C'est aussi grâce à cette campagne que le REMIDEV a pu ouvrir les portes d'un début de partenariat avec la Cellule nationale CEDEAO qui pourrait être un bon relais du plaidoyer envers les décideurs au sommet de l'Etat.

Dans les pays d'intervention de la campagne, les activités ont bénéficié d'une bonne couverture médiatique, en atteste la quantité d'articles parus dans la presse écrite et en ligne, les reportages dans les radios et les télévisions publiques et privées. La couverture en ligne, l'utilisation des réseaux sociaux ont permis d'élargir la communication de l'événement, et de toucher au-delà des participants aux activités, une audience externe. A travers facebook, les comités nationaux ont partagé des brèves, des images, mais aussi des sons et des vidéos qui ont donné une plus grande dimension à la campagne.

La campagne a eue un engouement certain qui s'est manifesté à travers la forte participation aux activités de divers acteurs, l'expression citoyenne lors des émissions radiophoniques, et des débats publics comme au Niger, et en Côte d'Ivoire.

Au vu de tout ce qui précède, on peut dire que le collectif Loujna a effectué un pas décisif dans le sens de contribuer à garantir une libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO.

Enseignements tirés

La campagne de plaidoyer a permis de mettre à jour l'ignorance des enjeux de l'intégration régionale par les agents de contrôle, et la méconnaissance des textes communautaires par certains élus nationaux. En ce qui concerne les cibles directes, la campagne n'a pas réussi à modifier les comportements des FDS sur les routes

A l'exception de la Côte d'Ivoire qui enregistre des progrès en matière de fluidité routière, les mesures prises par les autorités des pays de la CEDEAO n'ont pas porté leurs fruits. Ce triste constat sur la gouvernance routière a été reconnu par les agents de l'Etat qui ont accepté de s'exprimer pendant la campagne. Tous admettent que les contrôles, les paiements illicites et les harcèlements des voyageurs sont toujours de mise sur les routes communautaires. C'est dire qu'il faut poursuivre ce genre de campagne de plaidoyer pour espérer rectifier le comportement des cibles. Si les décideurs n'ont changé d'attitude, il faut aussi dire qu'aucune mesure d'obstruction à la campagne n'a été enregistrée de leur part en dépit de la sensibilité des revendications.

Recommandations stratégiques

A l'endroit des décideurs des pays de la CEDEAO

1. Poursuivre la construction de postes de contrôle juxtaposés au niveau des frontières ;
2. Renforcer les capacités en droits humains, et droits des migrants au bénéfice des forces de défense et de sécurité, en particulier celles en poste sur les frontières;
3. Créer des brigades mobiles de dissuasion qui auront pour mission d'effectuer des visites inopinées sur le terrain ;
4. Renforcer le dialogue et la coordination avec les acteurs de la société civile impliqués dans le domaine de la migration ;
5. Assurer une large vulgarisation des textes communautaires sur la libre circulation dans les langues transfrontalières et de circulation régionale ;

A l'endroit des OSC

1. Poursuivre le renforcement des capacités au bénéfice des migrants, des forces de sécurité et leaders d'opinion dans les zones transfrontalières.
2. Œuvré à une plus grande implication des élus locaux dans le plaidoyer et la mobilisation citoyenne en faveur de la libre circulation;
3. Impliquer davantage les acteurs de terrain (chauffeurs, transporteurs, usagers) et les associations locales dans le plaidoyer et la mobilisation citoyenne en faveur de la libre circulation ;
4. Veiller à une participation des services étatiques dans les actions de promotion du Protocole ;
5. Exiger l'institution de mécanismes de sanctions des pays mauvais élèves de l'application des textes communautaires sur la libre circulation des personnes et des biens.
6. Mettre en place un dispositif citoyen de veille animé par des jeunes chargé de faire le suivi de la mise en œuvre des décisions politiques concernant la libre circulation ;
7. Réaliser des films documentaires de plaidoyer pour la libre circulation dans les langues transfrontalières ;
8. Œuvrer à la mise en place de mécanismes de contrôle et de reporting des pratiques des agents des services d'immigration et des FDS.
9. Poursuivre l'organisation des débats publics et journées d'information pour promouvoir la libre circulation et le droit à la mobilité ;

Conclusion

Au regard de l'auto-évaluation participative de cette campagne, on peut dire que le collectif Loujna a fourni des efforts louables pour promouvoir la libre circulation des personnes en Afrique de l'Ouest. Le thème de la campagne a été mobilisateur dans les quatre (4) pays d'intervention. De nombreux citoyens, des acteurs de la société civile et des parlementaires ont participé aux activités organisées, en particulier celles entrant dans le cadre de la semaine de mobilité régionale. Les organisateurs ont noté un engouement des jeunes à participer aux actions planifiées.

S'il est prématuré de parler d'impact, on peut soutenir que le projet a permis de planter un arbre qui donnera à terme certainement des fruits. En effet, cette campagne a permis de créer des espaces d'échanges entre citoyens ordinaires, militants associatifs et décideurs sur les entraves à la libre circulation, toutes choses qui n'existaient pas dans cette dimension avant cette initiative citoyenne.

Plusieurs témoignages des populations rencontrées et des cibles indiquent que les activités de la campagne ont contribué à: i) améliorer leurs connaissances sur le Protocole de Dakar ; ii) provoquer un sentiment de révolte chez les voyageurs ; iii) éclairer les parlementaires sur les conséquences néfastes des entraves à la libre circulation sur les économies nationales.

En définitive, de part sa nature, la campagne CEDEAO de plaidoyer a permis de promouvoir le rôle politique du collectif Loujna dans le cadre de la gestion de la libre circulation. Il faut souhaiter qu'il continue à jouer un rôle plus actif pour la promotion de solutions concrètes aux obstacles à la libre circulation, car la bataille ne fait que commencer.